

Ecole Sacré Coeur
6 rue Robert Lemoine
62270 Frévent

☎ 03.21.03.66.65

✉ primaire@sacrecoeurfrevent.fr

NOTE DE RENTRÉE

Année scolaire

2024/2025

Équipe pédagogique :

Directrice : Mme Lenfant

TPS/PS/MS : Mme Grare

GS/CP : Mme Lenfant/en attente

CE1/CE2 : Mme Weinert

CE2/CM1 : en attente

CM1 : Mme Faravel

CM2 : Mme Porru

Rentrée des élèves

le lundi 2 septembre 2024 à 8h30

L'ÉCOLE

Horaires de l'école : Lundi, mardi, jeudi vendredi : 8h30-11h45 / 13h25-16h25

→ Accueil des élèves dans les classes à partir de 8h20.

→ Sortie à 11h45 et 16h25 à la grille bleue.

→ Accueil des élèves dans la cour à partir de 13h15.

Les parents des maternelles pourront entrer dans la cour pour les accompagner le matin dans leur classe, les reprendre à 11h45 et à 16h25 ainsi que pour les déposer dans la cour des maternelles à partir de 13h15. **(Ne pas attendre dans la cour, ni dans le couloir)**

Garderie du matin à partir de 7h30 le matin et de 16h30 à 18h le soir.

Etude de 16h30 à 18 h

Fréquentation scolaire :

Nous vous rappelons que la fréquentation régulière de l'école est **obligatoire à partir de 3 ans**. Pour la sécurité de tous les élèves, en cas d'absence de votre enfant, merci, de prévenir impérativement le **matin même** par téléphone (03.21.03.66.65) puis **confirmer ultérieurement par écrit** en remplissant le billet d'absence (à la fin du cahier de liaison de votre enfant) .

ADMINISTRATIF

Relation parents/enseignants :

- Réunions de rentrée :

Dans les premières semaines de la rentrée, nous programmerons les réunions de classe pour vous rencontrer et répondre à vos questions.

- Cahier de liaison :

C'est le lien entre la famille et l'école.

Vous devez le regarder régulièrement. Toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées doivent être **signées** après en avoir pris connaissance. **Votre signature est la preuve que le message a bien été reçu.**

Vous êtes invités à y noter :

- Les demandes de rendez-vous avec l'enseignante ou la directrice.
- Les justifications d'absence (billet d'absence en fin de cahier)
- Les changements de coordonnées (adresse, numéro de téléphone...) ou de situation familiale (divorce, mariage...)
- Tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans sa vie à l'école.
- Toute information que vous jugerez utile de faire savoir à la maitresse.

Nous vous demandons de **privilégier l'écriture d'un mot** plutôt que de donner les informations rapidement à l'oral au portail, elles risqueraient d'être oubliées.

- ENT : A la rentrée, des codes vous seront communiqués.

Le « Pack de rentrée » :

Vous trouverez dans le cahier de liaison de votre enfant un ensemble de documents administratifs à compléter et à ramener **pour le lundi 9 septembre 2024.**

Une attestation d'assurance responsabilité civile est à apporter le jour de la rentrée pour chacun de vos enfants.

INFORMATIONS DIVERSES



Activités sportives :

Pendant l'année, votre enfant pratiquera des activités sportives dans le cadre de l'enseignement scolaire. **Selon les jours fixés par l'enseignant**, il conviendra d'habiller les enfants en conséquence.

Sport santé : M. Manner le proposera aux élèves de CM1 et CM2 le mardi soir sur inscription.



Matériel :

Un ou plusieurs manuels ou fichiers seront distribués à votre enfant. Nous vous demandons de les recouvrir. Veuillez ne pas mettre de scotch sur la couverture des livres.



Parasites :

Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie...

Merci d'avertir l'école si votre enfant a des poux.



Santé

Dans le cas où votre enfant est malade ou ne se sent pas bien, merci de le garder auprès de vous afin qu'il puisse récupérer au mieux et être soigné, **surtout en cas de fièvre**. En cas de maladie contagieuse, merci d'avertir l'école.

Aucun traitement médical ne peut être donné à l'école. La prise de médicaments est règlementée. Elle est définie par un PAI établi par les parents et le médecin traitant. Dès la rentrée, veuillez vous rapprocher de l'enseignant pour le formaliser.



Collation

Les enfants de primaire peuvent apporter un goûter pour la récréation du matin.

Pour les enfants de maternelles, ils apporteront un goûter dans une boîte. (lundi et jeudi : fruit au choix, mardi : goûter au choix et vendredi : un biscuit)



Objets personnels

Afin d'éviter les pertes et confusions diverses, il est conseillé de marquer les vêtements et effets personnels au nom de chaque enfant.

Les enseignantes et le personnel de service ne peuvent être tenus pour responsables de la perte ou de la détérioration d'objets personnels (bijoux, jouets...) apportés à l'école.



Un pot d'accueil vous sera proposé par l'APEL après l'entrée des élèves en classe.



Vacances scolaires :

Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise
Rentrée scolaire des élèves.	Lundi 2 septembre 2024	
Vacances de la Toussaint.	Vendredi 18 octobre 2024	Lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël.	Vendredi 20 décembre 2024	Lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver.	Vendredi 7 février 2025	Lundi 24 février 2025
Vacances de printemps.	Vendredi 4 avril 2025	Mardi 22 avril 2025
Sortie des élèves.	Vendredi 4 juillet 2025	

Les départs en vacances ont lieu après la journée de classe et la reprise le matin de la date indiquée.

Si toutefois vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe enseignante. A toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne rentrée et plus particulièrement une bonne année scolaire à tous nos élèves.

L'équipe enseignante